

A. Conseil de classe, conseil d'établissement

« L'un des buts du conseil est de favoriser la réflexion en prenant appui sur les événements du quotidien et l'organisation de la classe, de les mettre en mots, de réaliser des liens. Amener les élèves à problématiser, c'est les aider à perfectionner leurs outils de pensée, à construire une image mentale complexe de la réalité qu'ils vivent. »

Claude Laplace (2008)

Introduction et buts

Les conseils sont des espaces de communication et plus précisément, des lieux de régulation. Ils permettent l'expression de chacun et favorisent, par la participation de tous, la co-construction de la vie commune. Ils offrent un espace éducatif et pédagogique qui conduit l'élève à s'investir, à exercer une forme de « pouvoir » et à construire activement son autonomie (à l'intérieur d'un cadre défini). Ces conseils sont également des espaces sociaux qui permettent de donner du sens à la vie collective dans les écoles.

On distingue notamment :

- Le conseil de classe, qui réunit les élèves et l'enseignant d'une même classe. On y aborde la vie de la classe (la place de chacun, les règles de vie, l'organisation du travail, les sorties, etc.).
- Le conseil des élèves (ou conseil d'école), qui réunit des délégués élèves. Il s'agit de représentants des différentes classes d'un établissement ou d'une école ; on y traite des projets de l'école et de la vie collective (p. ex. des règles et des limites du préau, de la journée sportive).
- Le conseil des adultes de l'école, qui réunit les enseignants d'un établissement. Il accueille, répond et relaie, entre autres, les demandes du conseil des élèves.

On pourrait y ajouter le conseil d'établissement, qui se compose de

représentants de l'école, des parents, des autorités municipales et de la société civile. Il favorise l'échange d'informations et la *collaboration* entre ces différents acteurs et peut contribuer aux activités de l'école dans des domaines tels que la *prévention*, l'accueil parascolaire, les transports scolaires, etc.

Déroulement pratique

Les enseignants devraient pouvoir créer des contextes de sécurité pour favoriser l'émergence de la parole et permettre la confrontation des idées dans une synergie créatrice.

Pour mettre en route un conseil, il faut notamment :

- clarifier les missions du conseil, sa raison d'être ;
- élaborer des règles de fonctionnement : les objectifs du conseil, les champs de compétences, les droits, les devoirs et les processus ;
- définir clairement les modalités de communication (*écoute active*, respect des divergences d'opinion, temps de parole équitable, etc.) ;
- déterminer des rôles (président, gardien du temps, gardien de la parole, secrétaire, etc.) ;
- construire un déroulement et un ordre du jour pour chaque séance ;
- prévoir l'animation des séances (facilitation de la parole, mobilisation des participants, etc.) ;
- ritualiser les conseils pour ancrer les apprentissages.

Facteurs clés de succès

Afin de créer un espace structuré et structurant, il importe d'agir tant sur la forme (l'institution, les règles, le rituel, le processus, etc.) que sur le contenu et la production.

Ce travail demande à l'enseignant de développer : des savoirs (s'informer pour formaliser un conseil de manière efficace) ; des savoir-faire (animer une réunion, conduire et faire aboutir un projet, etc.) ; des savoir-être (accompagnement, *écoute active*, etc.).

Il importe que le sens de ces conseils soit bien établi pour tous : jeunes comme adultes.

Pour travailler dans la sécurité, il peut être utile pour l'établissement de créer un groupe porteur de quelques adultes en mesure d'encadrer, de soutenir, d'évaluer et de proposer des ajustements du projet.

Références

Laplace, C. (2008). *Pratiquer les conseils d'élèves et les assemblées de classes*. Lyon : Chroniques sociales.

Rueff-Escoubès, C. (1997). *La démocratie dans l'école : une pratique d'expression des élèves*. Paris : Syros.

Risques et difficultés

Des dérives sont toujours possibles : perte de sens, conseil alibi, manipulation, règlements de compte, etc. ; le développement de compétences dans le domaine permet de les éviter. D'autre part, l'apprentissage est empirique ; cela demande du temps, en se réservant des espaces pour réfléchir ensemble et améliorer progressivement la pratique.

Mettre en œuvre un conseil d'élèves, c'est aussi accepter qu'il ne puisse pas résoudre tous les problèmes. Donner la parole aux enfants pour qu'ils se l'approprient peut être parfois déstabilisant. Par ailleurs, il existe le risque de travailler dans un cadre flou : il importe alors de bien définir les limites et les champs de compétences de chacun.

En résumé

La pratique du conseil aide à structurer les espaces de vie collective. Un peu à la manière d'une boussole, elle donne une direction à la vie commune. Elle contribue à l'amélioration de l'ambiance de la classe et de l'école et favorise l'apprentissage de la *citoyenneté* par un véritable appel à la participation.